

342. Ne dites pas : l'anse est fixée solidement à la casserole, *évitant* ainsi tout danger de se faire échauder en se détachant.

C'est très bien que l'anse ne se fasse pas échauder en se détachant ; mais vous aviez en vue autre chose ; il fallait dire : l'anse est fixée solidement, de sorte que l'on ne risque pas de se faire échauder en faisant usage de cette casserole.

—o—

Histoire

L'ORDRE SOCIAL EN FRANCE EN 1789

Il y avait en France trois ordres : le clergé, la noblesse, la roture ou bourgeoisie. Une quatrième classe aspirait à être représentée : celle des paysans et des artisans, pour lesquels la noblesse et la roture témoignaient trop de mépris.

La noblesse se distinguait en grande et petite noblesse : la grande vivait à la Cour, et donnait l'exemple de tous les vices ; la petite vivait pauvrement dans les provinces, et avait mieux conservé les vertus antiques : mais elle était sans influence.

Dans la roture, 50 000 familles possédaient, à titre héréditaire, des charges de judicature, et formaient une aristocratie particulière non moins fière que l'autre.

De là deux autres sortes de noblesse : la noblesse d'épée, qui obtenait les grades à l'armée, les hautes dignités ecclésiastiques, les grandes charges de la Cour ; la noblesse de robe, qui avait toutes les charges de judicature et les places de la haute administration.

Le clergé se partageait aussi en deux classes : le haut clergé, qui se recrutait parmi les cadets de la noblesse, et trop souvent en dehors de toute véritable vocation ; le bas clergé, pauvre et laborieux, recruté dans la bourgeoisie, et un peu dans le peuple proprement dit ; en beaucoup de diocèses, le clergé était imbu des fausses doctrines du gallicanisme ou des erreurs du jansénisme.

Ajoutons à cela la décadence de beaucoup d'abbayes, mal administrées, et oubliées des devoirs de l'état religieux.

Avec l'esprit frondeur du temps, et la critique d'une philosophie intéressée au renversement de toute autorité, il était impossible que les scandales, qu'on exa-

gérât d'ailleurs à plaisir, n'amenassent pas des bouleversements.

Il y avait longtemps que le mal s'était senti : dès le règne de Louis XIV, Vauban et Fénelon demandaient des réformes, l'un dans l'ordre économique, l'autre dans l'ordre politique.

Les infamies de la régence et du règne de Louis XV rendirent les esprits plus impatients, en même temps que la tolérance accordée à la presse les enhardissait.

Avant 1739, le marquis d'Argenson, qui plus tard fut ministre, demandait la décentralisation ; il voulait l'administration locale par des conseils municipaux et des conseils cantonaux, la liberté du commerce au dedans et au dehors, l'usage du scrutin pour la nomination des officiers royaux.

Plus tard, le ministre Machault proposa de soumettre tout le monde, le clergé et la noblesse aussi bien que la roture, à un impôt territorial.

Puis vinrent les écrivains qui demandaient l'égalité de tous devant la loi, l'abolition des 385 coutumes provinciales, et leur remplacement par un code unique, l'unité des poids et mesures, la destruction des corporations d'arts et métiers, la libre concurrence, l'admissibilité de tous aux emplois publics, etc.

On aspirait à toutes les réformes, et l'on confondait pêle-mêle les abus avec les usages légitimes. On se trouvait si mal du régime présent qu'on voulait tout renouveler à la fois. Tout ce qui était ancien paraissait par cela même mauvais, et les Français ne trouvaient plus rien de bon chez eux.

J. CHANTREL.

—o—

Géographie

LES ÉTATS DE L'ASIE

L'Asie est la plus étendue et la plus peuplée des cinq parties du monde. Elle comprend presque le tiers de toutes les terres du Globe ; son étendue est égale à la 9^e partie des océans réunis, et à la 13^e partie de la surface du Globe ; elle est un peu plus grande que l'Amérique, égale 1 fois et un tiers l'étendue de l'Afrique, ou 4 fois l'Europe, comme 4 fois l'Océanie.